UNIVERSITÉ
DE GENÈVE
FACULTÉ DES LETTRES
Ecole de langue
et de civilisation françaises

Diplôme d'études spécialisées en didactique du français langue étrangère

(DESFLE)

2021-2022

INFORMATION IMPORTANTE POUR LES ETUDIANTS !

Le **contenu** et les **supports** de cours et conférences sont protégés par la loi fédérale sur les droits d'auteur et, à ce titre, ils ne peuvent pas être reproduits et diffusés sans autorisation.

En outre, la **voix** et **l'image** des enseignant-es et conférenciers/ères leur appartiennent et sont protégées par le code civil (article 28 CCS). Tout enregistrement, même à des fins personnelles et/ou pédagogiques, doit donc faire l'objet d'une demande préalable explicite auprès de l'enseignant-e ou conférencier/ère concerné-e.

ECOLE DE LANGUE ET DE CIVILISATION FRANCAISES
Uni Bastions – 5, rue De-Candolle - 1211 Genève 4
☎ 022 379 74 36
Secretariat-elcf@unige.ch
https://www.unige.ch/lettres/elcf/fr/

D E S F L E

Secrétariat ELCF – *Horaires de réception pour les étudiant-es du DESFLE*	B004 Lundi : 11h-12h Mardi : 10h-12h Jeudi : 11h-12h
Secrétaire répondante :	Diana Queroub ☎ 022 379 74 36 diana.queroub@unige.ch
Directeur de l'ELCF et conseiller aux études :	Laurent Gajo Reçoit sur rendez-vous : mardi 15h00-16h00 jeudi 11h00-12h00 ou sur rendez-vous laurent.gajo@unige.ch
Responsable de la formation :	Isabelle Racine isabelle.racine@unige.ch Réception sur rendez-vous
Coordinatrice des stages :	Nicole Angel nicole.angel@unige.ch
Service des admissions :	Uni-Dufour – 24 rue Général Dufour 1211 Genève 4 ☎ 022 379 71 11 ou 022 379 77 39 Ouvert du lundi au vendredi entre 10h30 et 13h00

PROGRAMME D'ÉTUDES

Objectifs
Les enseignements du Diplôme d'études spécialisées en didactique du français langue étrangère (DESFLE) offrent un programme cohérent de formation pour l'enseignement du Français langue étrangère (FLE) à un public d'adultes et d'adolescent-es non-francophones de tous niveaux, en institution publique ou privée, en Suisse ou à l'étranger.

Inscription
Aucune inscription au DESFLE ne peut se faire directement auprès du Service des admissions. L'étudiant-e doit avoir accompli préalablement les démarches nécessaires à l'ELCF.
Les candidat-es doivent être en possession d'un Bachelor (ou titre jugé équivalent), de préférence en lettres, en psychologie ou en sciences de l'éducation, de l'Université de Genève ou d'une autre université.
Les candidat-es seront retenus sur dossier et après entretien, dans la limite des places disponibles. Peuvent faire acte de candidature des étudiant-es ou enseignant-es non francophones, possédant une très bonne maitrise du français oral et écrit, ou francophones.

Le dossier de candidature doit être envoyé par e-mail en documents attachés et contenir :

- le curriculum vitæ, avec copie du diplôme le plus élevé
- une lettre de motivation
- le questionnaire « Inscription » téléchargeable sur le site internet de l'ELCF (sous « Filières » et « DESFLE »).

Ce dossier est à adresser à Isabelle Racine (isabelle.racine@unige.ch) :

- **avant le 1er avril**, pour les étudiant-es non-inscrits à l'Université de Genève. Les candidats acceptés devront s'immatriculer au Service des admissions jusqu'au 30 avril, dernier délai.
- **avant le 1er août**, pour les étudiant-es déjà immatriculés à l'Université de Genève. Les candidat-es accepté-es devront procéder à leur changement de faculté ou de programme entre le 1er juillet et le 15 août.

Durée des études
La préparation au DESFLE dure deux semestres. Les étudiant-es peuvent se présenter aux sessions d'examens de juin, septembre ou février de l'année suivante.
Les enseignements consistent en :

- des cours et séminaires sur les théories de références et la didactique
- 3 jours de séminaire regroupé (dynamique de groupes)
- un stage de deux matinées par semaine, sur 3 semaines
- la rédaction d'un travail personnel à la fin des études

Conditions d'obtention du diplôme
Les conditions d'évaluation des différents enseignements et les conditions de réussite générale du programme sont décrites ci-après.
Selon les règlements en vigueur, un-e étudiant-e sera éliminé-e si :
- il/elle n'obtient pas le DESFLE après trois semestres d'études au maximum ;
- il/elle échoue pour la troisième fois à un examen.

A D M I N I S T R A T I O N

Paiement des taxes

Droits d'inscription par semestre : Fr. 500.- Un bulletin de versement postal sera envoyé à l'adresse de l'étudiant-e par le Service des admissions. Pour tout renseignement concernant les taxes, s'adresser directement au service des admissions. Examens : aucune taxe supplémentaire.

Formalités semestrielles

- inscription aux cours (voir les dates en fin de brochure)
- inscription aux examens (voir les dates en fin de brochure)

À effectuer par chaque étudiant-e, aux mois d'octobre, mars et juillet, par la procédure IEL (*inscription en ligne*). Une séance d'informations pour l'inscription IEL est organisée en début d'année par la Faculté (pour la date, voir le calendrier à la fin de la brochure). Des informations sont également disponibles sur :
https://www.unige.ch/lettres/files/5813/9404/0353/Guide-Procedure_IEL.pdf

Examens

Pour chaque session, les étudiant-es doivent impérativement être inscrits sur IEL pour tous les examens qu'ils/elles passeront.
Chaque cours et séminaire donne lieu à une note à l'exception du séminaire de dynamique de groupe et du stage d'observation qui doivent être « acquis ». Pour cela, une présence active est exigée à toutes les séances, et un rapport doit être rendu.
Les notes des différents cours et séminaires se combinent entre elles par module pour former une moyenne. Pour obtenir le diplôme, la note de 4 est exigée pour chacun des modules.
Une note en dessous de 3 à l'un des cours ou séminaires ne peut être compensée par les notes des autres cours du module.
L'étudiant-e inscrit-e aux examens qui ne se présentera pas aux épreuves subira un échec (0). Aucune dérogation ne sera admise, sauf en cas de maladie et sur présentation préalable d'un certificat médical.

Equivalences

Toute demande d'équivalence devra faire l'objet d'une démarche écrite avec pièces justificatives à l'appui. Aucune dispense ne peut être négociée oralement. Une confirmation écrite et signée par la direction de l'ELCF est indispensable.

Absences et congés

Absence temporaire prolongée : à signaler immédiatement à l'ELCF.
Congé : demande spéciale à faire au plus tard un mois avant le début officiel du semestre ; s'adresser à la direction de l'ELCF.
Aucune demande de congé ne peut être accordée pour le premier semestre d'études.
L'étudiant-e en congé n'est pas autorisé-e à suivre des enseignements ni s'inscrire aux examens.

Abandon des études

Tout-e étudiant-e peut demander en tout temps, par écrit, à être exmatriculé-e de l'Université : s'adresser au secrétariat de l'ELCF et demander l'exmatriculation auprès du Service des admissions.

Changement des données personnelles
Toute modification des données personnelles (changement d'adresse, de nom, de téléphone, etc.) doit être faite directement par l'étudiant-e sur son portail.

Communications
Pour toute communication concernant leurs études, les étudiant-es sont prié-es d'utiliser exclusivement leur adresse universitaire (xxx@etu.unige.ch). Cette messagerie doit être relevée régulièrement.
Des informations importantes sont également communiquées via le portail en ligne personnel de chaque étudiant-e. Il est accessible sur la page d'accueil du site de l'Université de Genève (onglet « Portail »).
Il est nécessaire de consulter régulièrement le tableau d'affichage de l'ELCF (à côté du secrétariat) de même que le site internet de l'ELCF, pour tout avis urgent ou important.
Des séances d'informations peuvent être proposées par la responsable de programme pour compléter et préciser le présent document.

Bibliothèques
http://www.unige.ch/biblio/fr

Téléchargez l'application UNIGE : http://www.unige.ch/mobile/

UNIGE Mobile est l'application officielle de l'Université de Genève. Elle permet d'accéder aux principaux services de l'UNIGE et sert de guide dans les démarches quotidiennes sur le campus, en apportant des informations ciblées en fonction de la Faculté et des thématiques préférées.

Plan d'études

Module DS1	**Théories de référence**	**15 crédits**
Description	Introductions à la linguistique et aux approches du plurilinguisme et de l'interculturalité	
Pré-requis	/	
Enseignements	• 1.1, 2 heures/année, CR • 1.2, 2 heures/semestre, CR • 1.3, 2 heures/semestre, CR ou CS, à choisir dans une liste • 1.4, 2 heures/semestre, CR ou CS, à choisir dans une liste	
Attestation	/	
Evaluations	Chaque cours ou séminaire sera évalué selon les modalités définies par l'enseignant-e au début de l'enseignement. La note du module résulte de la moyenne des 4 notes des enseignements.	
Condition	/	
Remarque	Pour les CR délivrés à la FPSE, cette dernière fixe les modalités de l'évaluation.	

Module DS2	**Didactique : méthodes**	**15 crédits**
Description	Mise en perspective de l'histoire des méthodologies et des approches didactiques actuelles.	
Pré-requis	/	
Enseignements	• 2.1, 2 heures/année, CR • 2.2, 2 heures/semestre, CS • 2.3, 2 heures/semestre, CR • 2.4, 2 heures/semestre, CR	
Attestation	/	
Evaluations	Chaque cours ou séminaire sera évalué selon les modalités définies par l'enseignant-e au début de l'enseignement. La note du module résulte de la moyenne des 4 notes des enseignements.	
Condition	/	
Remarque	Le CR 2.1 est délivré à la FPSE, qui fixe les modalités de l'évaluation.	

Module DS3	**Didactique : applications**	**15 crédits**
Description	Développement d'outils d'analyse des pratiques et de techniques d'enseignement.	
Pré-requis	/	
Enseignements	• 3.1, 2 heures/semestre, SE • 3.2, 2 heures/semestre, SE • 3.3, 2 heures/semestre, SE • 3.4, 2 heures/semestre, SE • 3.5, 2 heures/semestre, SE, à choisir dans une liste	
Attestation	/	
Evaluation	Chaque cours ou séminaire sera évalué selon les modalités définies par l'enseignant-e au début de l'enseignement. La note du module résulte de la moyenne des 5 notes des enseignements.	
Condition	/	
Remarque	/	

Module DS4	**Pratique de classe et travail personnel**	**15 crédits**
Description	Introduction à l'animation de groupe, observation participative de l'enseignement, rédaction d'un travail personnel mêlant la théorie et la pratique.	
Pré-requis	/	
Enseignements(s)	• 4.1, 3 jours de séminaire (SE) • 4.2, 6 x ½ journée d'observation et de pratique (stage) • 4.3, travail personnel	
Attestations	Deux attestations à obtenir par la validation d'un rapport, selon les modalités définies en début de l'enseignement (4.1, 4.2)	
Evaluation	Combinaison entre le contenu du travail personnel et un entretien (4.3).	
Condition		
Remarque	Le travail personnel écrit doit être accepté par le superviseur avant la convocation pour l'entretien.	

ORGANISATION DES COURS

Le programme du DESFLE comporte, pour l'année universitaire 2021/2022, les enseignements suivants :

MODULE DS1 – Théories de référence **15 crédits**

1.1	Introduction aux sciences du langage et de la communication	AN	3_742062
1.2	Analyse linguistique de l'interaction en classe	A	34M1038

1.3 : **UNE option** sur l'interculturalité, à choisir parmi les enseignements suivants :

a.	Français Langue d'intégration (cycle de conférences)	A	31EL5001
b.	Dimensions interculturelles et internationales de l'éducation	A	3_742064
c.	Dimensions interculturelles et internationales de l'éducation	P	3_742064

1.4 : **UNE option** sur le plurilinguisme, à choisir parmi les enseignements suivants :

a.	Français en contact et plurilinguisme	P	32M1024
b.	Représentations des normes, insécurité linguistique & hypercorrection	P	34M1113
c.	Français en Suisse / Français de Suisse : perspectives socio-didactiques en langue seconde / étrangère	P	32M1120

MODULE DS2 – Didactique : méthodes **15 crédits**

2.1	Processus de formation et d'apprentissage, le champ de l'éducation des adultes	AN	3_742001
2.2	Des approches communicatives à la perspective actionnelle	A	34M1105
2.3	Introduction à la linguistique de l'acquisition et à la didactique du FLE	A	32M1030
2.4	Histoire critique des méthodologies en didactique des langues	P	32M1104

MODULE DS3 – Didactique : applications **15 crédits**

3.1	Du savoir enseigné au savoir savant: enjeux et formes de la transposition didactique en FLE	A	32M1121
3.2	Didactique de la correction phonétique	A	31EL5002
3.3	Ressources multimédia pour l'enseignement de l'oral en FLE	P	34M1107
3.4	Conception de séquences didactiques	P	31EL5003

3.5 : **UNE option**, à choisir parmi les enseignements suivants :

a.	Analyse d'erreurs pour une correction formative	A	32M1034
b.	Techniques & supports motivants : jeux, énigmes et humour	A	32M1032
c.	Techniques & supports motivants : images, contes et chansons	P	34M1108

Nombre d'heures/semaine : Automne : 14 à 20h. / Printemps : 10 à 16h.

MODULE DS4 – Pratique de classe et travail personnel **15 crédits**

4.1	Animation de groupes	A	31EL5004
4.2	Stage à l'IFAGE (Institut de formation pour adultes)	P	31EL5005
4.3	Travail personnel articulant pratique et théorie	P	31EL5006

Descriptif des enseignements

MODULE DS1
Théories de référence

1.1. Introduction aux sciences du langage et de la communication / FPSE

3_742062 CR.AN (annuel)
Ecaterina Bulea Bronckart, mercredi 14-16

- Réfléchir au statut et au fonctionnement du langage, ainsi qu'aux rapports que le langage entretient avec des processus psychologiques, sociaux, praxéologiques, éducatifs, etc. ;

- Situer du point de vue historique et conceptuel les principales orientations contemporaines des sciences du langage, et saisir les apports et les limites de celles-ci ;
- Introduire aux approches linguistiques qui ont influencé l'enseignement des langues, ou qui ont été transposées à ce dernier.

Le cours sera structuré en cinq parties. **1.** La première partie abordera les grandes étapes de la constitution de la pensée linguistique occidentale, de la Grèce Antique au XIXe siècle, et comportera une sélection d'approches (Platon, Aristote, Port-Royal, la linguistique historique et comparée, etc.) qui ont vu émerger certaines idées et notions ré-exploitées par les sciences du langage contemporaines. **2.** En prenant appui sur l'œuvre fondatrice de Ferdinand de Saussure, la deuxième partie abordera la constitution de la discipline linguistique proprement dite, de son objet et des méthodes, et la problématique corrélative du signe linguistique et de la signification. **3.** La troisième partie sera consacrée à l'organisation du système de la langue. Sur la base de l'examen du distributionnalisme américain (la théorie de Bloomfield) et de la grammaire générative et transformationnelle (Chomsky), seront examinées des notions clés relevant de la grammaire de la phrase (catégories, groupes et fonctions grammaticales), ainsi que leur transposition et usage dans l'enseignement des langues. **4.** La quatrième partie aborde la problématique du rapport entre la langue et le contexte de production, dans ses dimensions physiques et socio-praxéologiques. Au travers de l'examen des approches énonciatives (Benveniste), pragmatiques (Austin et Searle) et interactionnelles (les approches conversationnelles), les étudiants seront sensibilisés à l'influence du contexte physique et socio-praxéologique sur la production verbale. **5.** La cinquième partie sera consacrée à une approche des textes et des discours. Seront ainsi examinées les notions essentielles à ce domaine (texte, discours, genre, mécanismes de textualisation, etc.), que les étudiants sont susceptibles de retrouver ultérieurement, soit sous l'angle de leur exploitation didactique (notamment la notion de « genre de texte »), soit dans le cadre d'enseignements portant sur l'analyse des productions et interactions langagières

Evaluation
Examen écrit sur table (3 heures), planifié en session d'examens (attention, inscription obligatoire pour juin. A la FAPSE ; la session de septembre étant une session de rattrapage, une première tentative n'est pas possible à ce moment-là).

1.2 Analyse linguistique de l'interaction en classe

34M1038 CR.A (semestriel, automne)
Laurent Gajo, jeudi 14-16

La classe constitue un lieu d'interaction dirigé de manière prioritaire vers les pratiques d'enseignement et d'apprentissage. Comprendre les mécanismes d'acquisition suppose alors de décrire le travail d'apprentissage déployé dans le cadre à la fois spécifique et commun de l'interaction en classe.
Dans ce cours est abordée de manière centrale la notion d'interaction, en lien avec celles de négociation et de coopération. L'interaction est envisagée essentiellement à travers ses manifestations *dans* le discours et ses enjeux *pour* le discours. L'interaction à caractère didactique est mise en rapport avec la classe, qui apparait aussi bien comme un lieu physique et institutionnel que comme un lieu construit par les activités des participants, tantôt maitres et élèves, tantôt enseignants et apprenants. L'analyse s'arrête alors sur la question fondamentale du contexte, en rapport avec celle du rôle. La pratique du jeu de rôles est mise sous la loupe, ce qui permet de revenir sur le passage entre approches communicatives et perspective actionnelle en didactique des langues. Tout au long du cours, les outils théoriques et analytiques sont présentés et appliqués à des exemples concrets tirés de leçons *de* et/ou *en* langue étrangère.

Evaluation
Examen oral d'environ 15 minutes. Tirage au sort d'une question.

Options DS1

1.3.a Français Langue d'intégration (cycle de conférences)

31EL5001 CR.A (semestriel, automne)
Invité-es et enseignant-es de l'Université
Coordonné par Mariana Fonseca et Laurent Gajo, jeudi 12-14

L'enseignement de la langue de la région d'accueil aux personnes immigrées constitue actuellement un enjeu et un défi dans de nombreux pays occidentaux, dont la Suisse. L'objectif explicite est de fournir à des populations souvent défavorisées un atout pour leur intégration sociale, culturelle et professionnelle. La démarche est complexe et présente de multiples facettes, que nous essaierons de refléter grâce à des interventions variées, proposées par des spécialistes de l'accueil, de la politique de l'immigration, de la didactique comme de l'interculturalité.

Le programme détaillé sera distribué et commenté lors de la première séance

Evaluation
Travail écrit de synthèse (7'500 à 10'000 signes).

1.3.b.c Dimensions interculturelles et internationales de l'éducation / FPSE

3_742064 CR. A ou P (semestriel, automne ou printemps)
Abdeljalil Akkari, mardi 10-12

- mettre en évidence les fondements historiques, théoriques et conceptuels des dimensions interculturelles et internationales de l'éducation.
- analyser la dynamique complexe des relations interculturelles à l'école.
- identifier les conséquences des différences socioculturelles et de leur reconnaissance au niveau de l'organisation de l'enseignement et des pratiques pédagogiques.

Le semestre d'automne met en évidence le fait que les dimensions interculturelles et internationales sont au cœur des politiques éducatives et plus généralement des sociétés contemporaines. En effet, la présence de nombreux élèves migrants ou issus de cultures minoritaires pose des défis pédagogiques et sociaux aussi bien pour l'institution scolaire que pour les enseignants. Ce semestre vise à familiariser les étudiants avec les débats internationaux soulevés par la diversité culturelle. Dans un premier temps, les principaux concepts utilisés dans les approches interculturelles de l'éducation sont présentés (culture, ethnocentrisme, relativisme culturel, différence, égalité, ethnicité etc.). Ensuite, le cours aborde différentes expériences nationales de gestion de la diversité culturelle dans le système scolaire. Une attention particulière sera accordée aux différents modèles d'éducation bilingue, à la comparaison des expériences nationales de politiques d'accès à l'égalité (discrimination positive) et à la formation des enseignants aux enjeux interculturels.

Evaluation
En janvier, examen écrit, portant sur le cours suivi : QCM et une question ouverte à choix.

Le semestre de printemps a pour objectif d'apporter les connaissances théoriques de base pour favoriser la compréhension des mécanismes et dynamiques de nature psychosociale qui sont activés dans les contextes éducatifs hétérogènes. De tels contextes se caractérisent par l'importance des sources de variation dans les conditions socio-économiques, les références culturelles, les trajectoires familiales, les statuts, le passé scolaire, les niveaux scolaires et autres dimensions, qui concernent des élèves regroupés dans une même classe. A l'aide de notions clé issues de la psychologie sociale (par ex. catégorisation, stéréotypes, attribution, identité sociale), il vise en particulier à mieux connaître certaines implications éducatives de la pluralité des langues et des cultures et des phénomènes migratoires.

Evaluation
En juin, examen écrit, portant sur le cours suivi : QCM et une question ouverte à choix.

1.4.a Français en contact et plurilinguisme

32M1024 CR.P (semestriel, printemps)
Laurent Gajo, mardi 12-14

A travers une perspective linguistique, sociolinguistique et socioéducative, ce cours aborde de manière critique les phénomènes de contact de langues et de multi-plurilinguisme. Après une introduction générale prenant appui sur la diversité des langues en Suisse, le cours s'organise en deux grands chapitres, le plurilinguisme individuel et le plurilinguisme dans l'éducation. Le premier se penche notamment sur les définitions du plurilinguisme et les replace dans leur contexte historique et idéologique. Il s'attache aussi à décrire la compétence plurilingue et ses manifestations dans le discours. Le deuxième grand chapitre présente notamment des approches relevant de la didactique du plurilinguisme, complémentaires à ce qu'offre habituellement la didactique des langues étrangères. Le cours se clôt par une réflexion sur le plurilinguisme dans les pratiques scientifiques, au cœur de débats très actuels.

Evaluation
Examen oral d'environ 15 minutes. Tirage au sort d'une question.

1.4.b Représentations des normes, insécurité linguistique et hypercorrection

34M1113 SE.P (semestriel, printemps)
Laurence Benetti, mardi 10-12

Ce séminaire se centrera sur la notion d'insécurité linguistique et sur ses effets dans des contextes d'apprentissage des L2. Après un inventaire des principales études portant sur l'insécurité linguistique en L1, nous envisagerons ses manifestations chez des locuteurs non natifs, domaine encore peu exploré. Pour ce faire, nous nous baserons notamment sur l'analyse de corpus et sur l'observation critique de matériel didactique consacré au FLE (sites et manuels). Nous accorderons un intérêt particulier aux phénomènes d'hypercorrection, souvent méconnus en FLE, ainsi qu'aux conditions de leur émergence: jugements sociaux sur les variantes en usage et métadiscours stigmatisants focalisés sur les normes de prestige. Ce parcours nous invitera à développer des pistes pour une définition pragmatique de la variation linguistique dans la construction d'une compétence plurilingue.

Evaluation
Une participation active et un travail personnel seront demandés à chaque participant durant le semestre. Les modalités de ce travail seront précisées en début d'enseignement.

1.4.c Français en Suisse | Français de Suisse : perspectives socio-didactiques en langue seconde / étrangère

32M1120 SE.P (semestriel, printemps)
Roberto Paternostro, mardi 16-18

Le français jouit d'un statut particulier dans le paysage sociolinguistique de la Suisse : il y est à la fois langue première, seconde et étrangère. Néanmoins, cette tripartition ne rend que partiellement compte de la complexité du contact linguistique et de son impact sur l'enseignement/apprentissage des langues. L'objectif de ce séminaire est donc de questionner la pertinence de ces catégorisations à partir d'une approche didactique située et de réfléchir aux enjeux de l'enseignement du français langue étrangère et seconde dans le contexte helvétique. Ces aspects théoriques s'accompagneront de l'analyse de problématiques plus empiriques : les normes pédagogiques à privilégier, la définition d'objectifs contextualisés, la mise au point de méthodologies spécifiques, la création de matériel didactique adapté.

Evaluation
Un travail écrit noté. Les modalités seront précisées en début d'enseignement.

MODULE DS2
Didactique : méthodes

2.1 Processus de formation et d'apprentissage: le champ de l'éducation des adultes / FPSE

3_742001 CR.AN (annuel)
Nathalie Delobbe, Nathalie Müller Mirza, mercredi 10-12

Ce cours a pour objectifs : **1.** de familiariser les étudiants avec le domaine de la formation des adultes **2.** de les initier aux problématiques principales de ce domaine **3.** de leur apporter les connaissances de base en matière d'apprentissage chez l'adulte.

Contenu
Ce cours constitue une introduction à l'éducation des adultes. Encore mal connue du grand public, la formation des adultes est cependant un champ de pratique sociale déterminant des sociétés contemporaines. Ce cours s'adresse aussi bien à : - des étudiants en formation initiale, intéressés par le champ en général et par les métiers de la formation des adultes en particulier - des personnes en formation continue ayant une responsabilité dans le domaine de l'éducation des adultes (enseignant de langue, animateur socioculturel, responsable de formation ou formateur dans une entreprise, une administration, un centre de formation professionnelle, etc.) ou envisageant de se professionnaliser dans le domaine. Les enseignements dispensés pour ce cours auront pour fil directeur les liens entre Travail et Formation en formation d'adultes. Plusieurs thématiques (liste non exhaustive) seront proposées : - des problèmes et débats sont mis en exergue et en controverse (expériences vs savoirs, andragogie vs pédagogie) - des repères scientifiques et théoriques sont explorés - des dispositifs pratiques et d'ingénierie sont présentés afin de permettre de mieux ancrer les éléments

théoriques (la validation des acquis d'expérience, l'analyse des besoins de formation, la pédagogie de projet...).

Evaluation
Examen écrit
Cours annuel
Organisé avec deux évaluations semestrielles
Inscription en ligne (IEL) uniquement en octobre pour les 2 sessions !
Chaque semestre comporte une épreuve écrite de trois heures. L'étudiant doit répondre à deux questions tirées au sort le jour de l'examen parmi quatre questions proposées au début de chaque semestre. Aucun document n'est autorisé pendant l'épreuve.
Il est indispensable que les étudiants se présentent à l'examen du semestre d'automne à la session de janvier-février. Dans le cas contraire, ils ne pourront pas se présenter à la session de mai-juin pour l'examen du semestre de printemps, mais devront passer l'examen de rattrapage du mois d'août. A cette session, l'examen dure également 3 heures, mais porte sur la matière des deux semestres.

2.2 Des approches communicatives à la perspective actionnelle

34M1105 CS.A (semestriel, automne)
Roberto Paternostro, mardi 16-18

Ce cours-séminaire abordera les théories linguistiques et didactiques de référence à l'origine de l'élaboration du *Cadre Commun de Référence pour les Langues* (Conseil de l'Europe, 2001; 2018). Nous parcourrons son évolution et nous discuterons de ses apports, tant théoriques que pratiques. Nous en ferons une analyse critique et passerons en revue quelques-unes de ses applications, pour l'enseignement/apprentissage et pour l'évaluation.

Evaluation
Examen écrit (2 heures)

2.3 Introduction à la linguistique de l'acquisition et à la didactique du FLE

32M1030 CR.A (semestriel, automne)
Laurent Gajo, lundi 14-16

Ce cours aborde quelques questions majeures liées à l'apprentissage et à l'enseignement des langues étrangères, en prenant appui sur l'opposition souvent décrite entre grammaire et communication. Il présente les grands courants théoriques développés en linguistique appliquée et documente, à ce propos, les articulations entre les apports de la linguistique, de la psychologie et de la didactique. Il s'arrête plus particulièrement sur les approches interactionnistes et détaille les mécanismes liés aux stratégies de résolution de problèmes de communication, aux procédures de correction et aux profils d'apprenants. De nombreux exemples tirés d'interactions effectives en classe sont analysés à titre d'illustration.
Evaluation
Examen oral d'environ 15 minutes. Tirage au sort d'une question.

2.4 Histoire critique des méthodologies en didactique des langues

32M1104 CR.P (semestriel, printemps)
Roberto Paternostro, lundi 12-14

Nous passerons en revue les principaux courants méthodologiques qui ont marqué l'évolution de la didactique des langues du XIX[e] siècle à nos jours. Nous chercherons à en comprendre les caractéristiques dominantes tout en les situant dans le contexte socio-culturel et en analysant leur lien avec les théories linguistiques et psychologiques qui en ont accompagné le développement.

Evaluation :
Examen oral (environ 15 minutes de préparation et 15 minutes d'interrogation)

MODULE DS3
Didactique : applications

3.1 Du savoir savant au savoir enseigné : enjeux et formes de la transposition didactique en FLE

32M1121 SE.A (semestriel, automne)
Roberto Paternostro, mardi 14-16

Ce séminaire se donne pour objectif de questionner le processus de « transposition didactique » et de réfléchir aux diverses formes que peut prendre le passage du savoir savant au savoir enseigné dans le domaine du français langue étrangère. Le volet théorique s'accompagnera d'activités pratiques telles que la conception de séquences d'enseignement-apprentissage ciblant l'acquisition des savoirs et des savoir-faire langagiers impliqués dans l'appropriation d'une langue étrangère (oral, écrit, grammaire, interaction, aspects socio-culturels, etc.). Ces séquences, qui seront présentées par les étudiant-e-s, feront l'objet d'une réflexion critique commune.

Evaluation
Travail noté.
Une participation active et un travail personnel seront demandés à chaque participant-e durant le semestre. Le travail consiste à présenter une partie de leçon ciblant une ou plusieurs compétences langagières pour un public de grands adolescents ou d'adultes.

3.2 Didactique de la phonétique

31EL5002 SE.A (semestriel, automne)
Alexei Prikhodkine, lundi 16-18

Ce cours a pour objectif de sensibiliser les étudiants à la remédiation phonétique en contexte FLE sous les angles théorique et pratique.

Aspects théoriques
• Introduction à la phonétique du français
• Introduction aux différentes techniques de remédiation phonétique

Aspects pratiques
• Analyse des difficultés de prononciation d'étudiants de langues premières différentes à partir de productions authentiques enregistrées
• Construction d'exercices en vue d'améliorer la prononciation des apprenants
• Observation en laboratoire de langues

Evaluation
Examen oral de 15 minutes. L'examen portera sur une analyse des difficultés de prononciation et sur les exercices de remédiation phonétique proposés.

3.3 Ressources multimédia pour l'enseignement de l'oral en FLE

34M1107 SE.P (semestriel, printemps)
Isabelle Racine, lundi 16-18

Les technologies et leur usage en classe font partie depuis longtemps des supports didactiques. Toutefois, les progrès rapides effectués ces dernières années dans le domaine de l'informatique ont passablement élargi la gamme d'outils à disposition, aussi bien pour l'enseignement de la prononciation que de l'oral en général. En outre, depuis un certain temps, de grands corpus oraux de français oral ont fait leur apparition (p. ex. CLAPI, ESLO, PFC, etc.). Ceux-ci offrent une place de choix aux différentes variétés de français et reposent par conséquent la question suivante : « Quel français enseigner ? ». Ces corpus proposent toutefois encore majoritairement des ressources brutes et leur didactisation reste à effectuer. Nous verrons comment les mettre à profit pour l'enseignement de l'oral et déterminerons quels sont leurs avantages, leurs inconvénients et où se situent leur(s) limite(s).

Contenu
Le cours se déroulera en partie dans un des laboratoires de langues de l'ELCF et comportera donc une composante pratique. En lien avec la notion de normes pédagogiques pour l'enseignement du français langue étrangère, nous proposerons un panorama des ressources multimédia permettant de préparer du matériel pour l'enseignement de l'oral (p. ex. découpage et montage de fichiers sons, logiciels permettant de créer des exercices informatisés, etc.). Nous passerons également en revue un certain nombre de sites web proposant des données et/ou des exercices pour travailler l'oral.

Evaluation
Attestation. Les étudiant(e)s élaboreront, en groupes, une séquence didactique pour le laboratoire, à partir d'un document sonore. Après avoir élaboré un plan, les participant(e)s pourront réaliser leur projet au laboratoire. La séquence sera évaluée, sur le plan technologique et didactique, pendant une session d'examens. Une participation active aux séances constitue une condition préalable à ce travail de groupe.

3.4 Conception de séquences didactiques

31EL5003 SE.P (semestriel, printemps)
Nicole Angel, mardi 14h30-16h00

Attention, le séminaire commencera à 14h30 et se terminera à 16h00 !

Ce séminaire vise à entraîner la conception de séquences didactiques complètes, progressives et cohérentes.
Pour ce faire, il s'agira :

- de définir les objectifs liés aux descripteurs du CECR.
- d'établir un cadre méthodologique pour construire une progression pédagogique inscrite dans une perspective actionnelle.
- de concevoir et mettre en œuvre un enchaînement d'activités pertinentes.
- de faciliter la réalisation des tâches pour atteindre les objectifs.

Les étudiants présenteront des séquences didactiques qui seront filmées, puis commentées en commun.

Evaluation
Travail personnel noté.

Options DS3

3.5.a L'analyse d'erreurs pour une correction formative

32M1034 SE.A (semestriel, automne)
Martine Lenoble, vendredi 12-14

Ce séminaire se propose d'entraîner à repérer et interpréter les erreurs dans le cadre d'une correction formative. Il se basera sur des corpus constitués de productions écrites d'apprenant-e-s allophones et s'articulera autour des points suivants :

- normes et variations
- quel français enseigner ?
- de la faute à l'erreur
- la place de l'erreur dans les différentes méthodologies
- les différents courants de l'analyse d'erreurs
- la correction formative de textes selon les quatre niveaux (pragmatique, textuel, morphosyntaxique et lexical)"

Evaluation
Travail personnel noté, selon des modalités précisées au début de l'enseignement.

3.5.b Techniques et supports motivants : jeux, énigmes et humour

32M1032 SE.A (semestriel, automne)
Martine Lenoble, vendredi 10-12

Les objectifs de ce séminaire sont de se familiariser à des techniques et supports motivants, de dégager la valeur d'apprentissage des activités présentées, de replacer une activité dans une séquence didactique et d'élaborer des activités pédagogiques à partir de supports motivants.
Nous travaillerons dans ce séminaire à partir de jeux (jeux de langage et jeux dérivés du théâtre), de documents liés aux énigmes (histoires policières) et de documents humoristiques (des histoires drôles aux sketches en passant par les dessins d'humour).

Evaluation

Travail personnel noté, selon des modalités précisées au début de l'enseignement.

3.5.c Techniques et supports motivants : chansons, images et contes

34M1108 SE.P (semestriel, printemps)
Martine Lenoble, vendredi 12-14

Les objectifs de ce séminaire sont de se familiariser à des techniques et supports motivants, de dégager la valeur d'apprentissage des activités présentées, de replacer une activité dans une séquence didactique et d'élaborer des activités pédagogiques à partir de supports motivants. Nous travaillerons dans ce séminaire à partir de chansons actuelles francophones (support audio et vidéo), d'images fixes (photos) et de contes (présentés/produits oralement).

Evaluation
Travail personnel noté, selon des modalités précisées au début de l'enseignement.

MODULE DS4
Pratique de classe et travail personnel

4.1 Animation de groupes

31EL5004 CT (Cours et travaux pratiques)
François Jung, 3 jours de séminaire- **(9h00 – 17h00)**
3 + 4 + 5 novembre 2021, salle B003

Objectifs :
Au terme de cette formation, les participant-e-s

- auront pris conscience et connaissance de l'importance de la dynamique des groupes d'adultes apprenants dans une formation, et auront vécu et observé en quoi la démarche d'animation de groupes la favorise ou la limite ;

- auront développé une analyse sur les stages d'observation portant sur le style du formateur/de la formatrice, et en quoi il/elle tient compte de/favorise la dynamique des groupes d'adultes apprenants.

Principes / Démarche pédagogique :
1) Articuler des *explications théoriques* sur la base d'*activités heuristiques* : travailler sur sa place dans le groupe en tant que participant. Travail "méta" sur ce que les participants ont vécu durant les journées de formation ;

2) Articuler *projet des participant-e-s & observation des stages* : qu'ai-je observé dans les stages concernant la place des participants et de l'intervenant-e et qu'est-ce que je veux faire, moi ? ;

3) Des activités sur le groupe qui soient transposables ou qui fassent sens dans la classe de FLE.

Contenu :
Les participants auront eu l'occasion de :
- Vivre l'importance de la dimension « relation » pédagogique dans la formation
- Expérimenter la dynamique de groupe à travers des mises en situation
- Prendre connaissance de *quelques* approches théoriques / expérimentales de ce phénomène
- Échanger sur les différents aspects du rôle de formateur/trice et en quoi ils favorisent ou limitent la dynamique des groupes d'adultes apprenants
- Expérimenter et commenter des techniques de constitution de groupes
- Initier une réflexion sur le lien entre leur style en tant que participant-e / en tant que formateur/trice
- Examiner quelques principes de base concernant la communication dans les groupes

Structure :
- Formation en journées complètes, de manière à permettre une réflexion sur le vécu dans ce groupe en formation.
- Durée totale : 24 périodes de 45 min, soit 18h effectives de formation.

Evaluation :
Rédaction d'un travail (7'500 à 10'000 signes) présentant une réflexion individuelle fondée sur le séminaire et étayée par une/des lecture-s et portant sur le thème général suivant : *les acquis et les prises de conscience par rapport au rôle de formateur/trice, relativement au groupe.*

N.B. : Pour l'accréditation du DESFLE comme reconnaissance FSEA 1, il est indispensable d'avoir participé à ces 18 heures de séminaire et de satisfaire aux conditions de validation.

4.2 Stage Ifage (Institut de formation des adultes Genève)

31EL5005 ST (printemps)
Coordinatrice : Nicole Angel, jeudi et vendredi, 8h45-11h45

Ces stages d'observation participante, de prise en charge d'une leçon et de discussions sont organisés dans le cadre de l'IFAGE (Institut de formation des adultes, Genève). Les étudiants, répartis par petits groupes, se rendent sur place.

L'encadrement du stage se fait en lien direct avec le séminaire « Conception de séquences didactiques » (3.4).

Les stages se déroulent sur une période de 3 semaines lors du semestre de printemps, à raison de deux matinées par semaine (jeudi et vendredi matin, de 8h45 à 11h45).

Pour l'année 2021-2022, les stages seront répartis sur deux périodes :

Première session de stages
Du 17 mars au 1er avril

- Jeudi 17 mars
- Vendredi 18 mars
- Jeudi 24 mars
- Vendredi 25 mars
- Jeudi 31 mars
- Vendredi 1er avril : conduite de stage

Deuxième session de stage
Du 28 avril au 13 mai

- Jeudi 28 avril
- Vendredi 29 avril
- Jeudi 5 mai
- Vendredi 6 mai
- Jeudi 12 mai
- Vendredi 13 mai : conduite de stage

2 séances d'informations (présence obligatoire) sont prévues afin de préparer ces stages :

Présentation du déroulement du stage, des maîtres de stage et de l'Ifage :

- Jeudi 18 novembre 16.15-17.00 – salle B003

Présentation de la méthode Totem :

- Lundi 28 février : 15.15-16.00 – salle B003

Evaluation
Les stages ne sont pas notés. Ils sont acquis ou non acquis. La présence à toutes les séances est obligatoire. Une leçon sera donnée dans la classe observée en présence de l'enseignante et de la coordinatrice. Suite au stage, un rapport sera rédigé selon les modalités exposées par la coordinatrice.

4.3 Travail personnel

31EL5006 TPE
Coordinatrice : I. Racine

Ce travail, d'environ 25 pages (+/- 50'000 signes), doit articuler théorie et pratique et répondre au standard académique tant pas son contenu que par sa forme. Il est réalisé sous la direction de l'un-e des enseignant-e-s de l'ELCF participant au programme du DESFLE et porte sur l'un de ses domaines de spécialisation. Son accord est un

préalable à toute recherche. Le thème du travail, ainsi que les étapes et le calendrier, sont définis en accord avec le directeur/la directrice.
Les délais de reddition du travail personnel sont les suivants :

- Le 27 mai 2022 pour la session de juin
- Le 26 août 2022 pour la session d'août
- Le 20 janvier 2023 pour la session de février

Une séance d'informations présentant les modalités de ce travail en autonomie est prévue en cours d'année.

Evaluation :
Si le travail écrit est jugé acceptable par le directeur/la directrice, une date de présentation est fixée en session. A l'issue de la présentation orale, le directeur/la directrice et un-e juré-e attribue une note en se basant sur le travail écrit et sa présentation orale.

DESFLE
2021
Automne

	LUNDI			MARDI			MERCREDI			JEUDI			VENDREDI			
08:15 à 09:00																08:15 à 09:00
09:15 à 10:00																09:15 à 10:00
10:15 à 11:00				3_742064	AKKARI	U300 A	3_742001	DELOBBE	MR290 A				32M1032	LENOBLE	MR170 A	10:15 à 11:00
11:15 à 12:00				3_742064	AKKARI	U300 A	3_742001	DELOBBE	MR290 A				32M1032	LENOBLE	MR170 A	11:15 à 12:00
12:15 à 13:00										31EL5001	FONSECA	B003 A	32M1034	LENOBLE	M2150 A	12:15 à 13:00
13:15 à 14:00										31EL5001	FONSECA	B003 A	32M1034	LENOBLE	M2150 A	13:15 à 14:00
14:15 à 15:00	32M1030	GAJO	B108 A	32M1121	PATERNOSTRO	B220 A	3_742062	BULEA BRONCKART	MR080 AN	34M1038	GAJO	B105 A				14:15 à 15:00
15:15 à 16:00	32M1030	GAJO	B108 A *séance d'info sur convocation B107*	32M1121	PATERNOSTRO	B220 A	3_742062	BULEA BRONCKART	MR080 AN	34M1038	GAJO	B105 A				15:15 à 16:00
16:15 à 17:00	31EL5002	PRIKHODKINE	B102 A	34M1105	PATERNOSTRO	B002 A										16:15 à 17:00
17:15 à 18:00	31EL5002	PRIKHODKINE	B102 A	34M1105	PATERNOSTRO	B002 A										17:15 à 18:00

Significations des abréviations : B : Uni-Bastions / M : Uni-Mail / AN : annuel / A : automne

DESFLE

2022

Printemps

	LUNDI			MARDI			MERCREDI			JEUDI			VENDREDI			
08:15 à 09:00																08:15 à 09:00
09:15 à 10:00																09:15 à 10:00
10:15 à 11:00				3_742064 34M1113	AKKARI BENETTI	MR380 P B104 P	3_742001	DELOBBE	MS150 P							10:15 à 11:00
11:15 à 12:00				3_742064 34M1113	AKKARI BENETTI	MR380 P B104 P	3_742001	DELOBBE	MS150 P							11:15 à 12:00
12:15 à 13:00	32M1104	PATERNOSTRO	B112 P	32M1024	GAJO	B002 P							34M1108	LENOBLE	MR040 P	12:15 à 13:00
13:15 à 14:00	32M1104	PATERNOSTRO	B112 P	32M1024	GAJO	B002 P							34M1108	LENOBLE	MR040 P	13:15 à 14:00
14:15 à 15:00				31EL5003	ANGEL début 14:30	B216 P	3_742062	BULEA BRONCKART	MR080 AN							14:15 à 15:00
15:15 à 16:00				31EL5003	ANGEL	B216 P	3_742062	BULEA BRONCKART	MR080 AN							15:15 à 16:00
16:15 à 17:00	34M1107	RACINE	B102+B109 P	32M1120	PATERNOSTRO	B305 P										16:15 à 17:00
17:15 à 18:00	34M1107	RACINE	B102+B109 P	32M1120	PATERNOSTRO	B305 P										17:15 à 18:00

Significations des abréviations : B : Uni-Bastions / M : Uni-Mail / AN : annuel / P : printemps

UNIVERSITÉ DE GENÈVE
FACULTÉ DES LETTRES
Ecole de langue et de civilisation françaises

Calendrier académique 2021-2022

Semestre d'automne 2021

Rentrée	**Lundi 20 septembre**
Début des cours	**Mercredi 22 septembre**
Fin des cours	**Vendredi 24 décembre**
Informations pour l'inscription en ligne «IEL» ***Séance obligatoire uniquement pour les étudiants : DE+BA+MA+DESFLE***	*Jeudi 30 septembre 18h15 / Salle B106*
Dies Academicus (pas de cours entre 10h et 12h)	Vendredi 15 octobre
Semaine de lecture (pas de cours)	Du lundi 1er au vendredi 5 novembre inclus
• *Session d'examens janvier-février 2022*	*Du lundi 24 janvier au mercredi 9 février*

Semestre d'automne 2021
Inscription en ligne « IEL »

• *Inscriptions «IEL» aux* ***cours***	*Du vendredi 1er octobre au Lundi 11 octobre ▸ 20h*
• *Inscriptions «IEL» aux* ***examens*** *(Session janvier-février)*	*Du vendredi 22 octobre au Lundi 1er novembre ▸ 20h*

Semestre de printemps 2022

Début des cours	**Lundi 21 février**
Fin des cours	**Vendredi 27 mai**
Pâques (congé)	Du vendredi 15 au dimanche 24 avril
Ascension (congé)	Jeudi 26 mai
Pentecôte (congé)	*Lundi 6 juin*
• *Session d'examens mai-juin 2022*	*Du lundi 30 mai au vendredi 17 juin*
• *Session d'examens août-septembre 2022*	*Du lundi 29 août au vendredi 9 septembre (susceptible d'être modifié !)*

Semestre de printemps 2022
Inscription en ligne « IEL »

• *Inscriptions «IEL» aux* ***cours***	*Du lundi 21 février au mercredi 2 mars ▸ 20h*
• *Inscriptions «IEL» aux* ***examens*** *(Session mai-juin)*	*Du lundi 7 mars au jeudi 17 mars ▸ 20h*
• *Inscriptions «IEL» aux* ***examens*** *(Session août-septembre)*	*Du lundi 4 juillet au dimanche 10 juillet ▸ 20h (susceptible d'être modifié !)*